

TOUS PRETS A ACCUEILLIR LES VISITEURS DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE CAEN

Caen Evénements demande à ses exposants dans le cadre de la mise en place des mesures et dispositifs sanitaires adaptés aux conditions exceptionnelles découlant du Covid-19, de respecter les conditions suivantes :



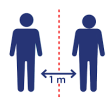
1. Être muni du PASS SANITAIRE



2. Port du masque obligatoire pour tout exposant, sous-traitant et prestataire



3. L'exposant est responsable de la sécurité des personnes présentes sur le stand, il s'engage à fournir masque, gel hydroalcoolique, visière ou écran de protection



4. L'exposant garantit le respect de la distanciation physique et s'assure du marquage au sol sur son stand.



5. L'exposant renforce le nettoyage de son stand et s'engage à utiliser des poubelles avec couvercles



6. L'exposant limite les surfaces de contact sur son stand, il est responsable de la désinfection après chaque manipulation



7. L'exposant limite la distribution de goodies et l'offre restauration sur stand



8. L'exposant privilégie les règlements dématérialisés/sans contact



9. L'exposant s'engage à communiquer et rappeler les gestes barrières sur son stand

« Je suis exposant de la Foire Internationale de Caen, je m'engage ! »

Raison sociale :

Nom du signataire :

Date :/...../2021

Signature :